

Appel d'offres destiné aux sponsors SPIK 2021: conditions

Généralités

SPIK est la plate-forme nationale pour l'échange d'expériences sur les thèmes de l'informatique policière, de la communication de direction et d'intervention et de la lutte contre la cybercriminalité. Le congrès de deux jours, auquel participeront aussi d'éminents représentants venus de l'étranger, s'adresse aux informaticiens actifs, aux dirigeants et aux professionnels de terrain de tous les corps de police et d'autres organisations d'urgence. Depuis toujours, les représentantes et représentants d'entreprises partenaires, de la politique et de l'administration sont également les bienvenus. La manifestation annuelle est organisée en étroite collaboration avec l'Office fédéral de la protection de la population (OFPP) et l'Office fédéral de la police (fedpol). L'objectif du congrès est de familiariser les parties impliquées avec les dernières idées et évolutions du secteur ainsi qu'avec les produits les plus récents.

Faits & Chiffres

- **Nouvelles dates: lundi 10 – mardi 11 mai 2021, montage le dimanche et démontage le mercredi avant le départ.**
- Lieu de la manifestation: Stade de Suisse, Papiermühlestrasse 71, Berne
- Nombre de participants: 500 – 700 participant-es par jour
- Profil des participants: spécialistes informatiques et cadres dirigeants de la police, des autres organisations d'urgence, de l'administration, de l'économie, de la politique et des médias
- Communication: liste d'invitation avec environ 2000 contacts. Invitations personnelles à des organes spécialisés. Travail médiatique actif
- Accès: ouvert au public dans le strict respect de la réglementation COVID en vigueur. Inscription sur le site web (certains exposés peuvent être réservés à un cercle restreint de participants)
- Frais de participation: 1 jour: CHF 300.– ; 2 jours: CHF 500.– (gratuit pour les représentants des pouvoirs publics et les sponsors)

Programme (provisoire):

- 1^{er} jour: 9h00 – 16h00 La première journée sera consacrée aux thèmes de la communication d'intervention et de la lutte contre la cybercriminalité. Le programme public sera défini en étroite collaboration avec l'OFPP. Parallèlement, la conférence nationale des enquêteurs TI aura lieu sous la direction de fedpol et s'adressera à un cercle restreint de participants. Un apéritif et le déjeuner seront servis à tous les participants.
- 2^e jour: 9h00 – 18h00 La deuxième journée sera consacrée au vaste thème de l'informatique policière et proposera, en plus des exposés, des conférences dans le cadre de trois colloques spécialisés, organisés en parallèle. Exposition: pendant les deux jours, grand espace d'exposition comprenant 30 – 35 stands dans la zone de réseautage (zone pour la pause-café, le déjeuner et l'apéritif).
- **À noter: des règles spécifiques s'appliqueront en raison du COVID. Pas de port du masque**

obligatoire, mais une distance réglementaire entre les chaises sera assurée, tout comme le strict contrôle des participants attendus et de la liste d'invités. Chacun se verra attribuer une place particulière pour permettre si nécessaire un suivi de la situation. La restauration et les stands ne sont quant à eux soumis à AUCUNE disposition particulière. Nous prévoyons toutefois de réduire légèrement la surface des stands sans en augmenter le nombre pour permettre une meilleure circulation dans la zone d'exposition. Ces conditions d'accueil pourront encore être sujettes à changement. Swiss Police ICT se tient en permanence au courant des demandes du stade à ce sujet. Par ailleurs, une solution de repli sera également envisagée sous la forme d'un congrès hybride entre présentiel et virtuel.

- Les **tarifs** des différents modules (surface de stand / exposé) restent inchangés. Seule modification: une facturation en deux temps des sponsors est envisagée pour soutenir la trésorerie de l'association Swiss Police ICT impactée par l'annulation de SPIK 2020. Un acompte de 15% sera demandé début janvier 2021 à la validation des demandes par le comité d'organisation. Le solde sera quant à lui dû avec la facture de clôture, à la fin du congrès. Vous trouverez toutes les informations utiles à ce sujet dans nos conditions ci-dessous.

Possibilités de sponsoring et conditions

Nous offrons à nos partenaires deux possibilités (modules) d'honorer le SPIK de leur présence:

- Plages horaires pour un/des exposé(s) dans les différentes réunions
- Surfaces de stand dans la halle d'exposition

Exposés dans le cadre des réunions: CHF 5'000.– par exposé

- Chaque sponsor peut réserver 2 exposés maximum.
- Le temps imparti pour un exposé – y compris les questions – s'élève à 30 minutes. Le temps de parole est limité à 25 minutes.
- L'inclusion des exposés dans le programme est laissée à la discrétion du comité d'organisation. Seules les candidatures complètes et déposées dans les délais sont prises en considération. Principes applicables:
 - La préférence sera donnée aux co-intervenants d'un corps de police (ou d'une organisation étatique comparable) avec un partenaire industriel (ou inversement) et aux intervenants avec une référence (logo) d'une organisation d'État. Vous pouvez aborder des solutions existantes ou des programmes déjà bien avancés.
 - **Une candidature comprend toujours un résumé détaillé** contenant les éléments suivants: idée maîtresse, contexte (référence) et perspectives (vision), justification de la pertinence pour le public cible, nom et fonction de l'intervenant ainsi que corps de police partenaire (si disponible).
 - La répartition des intervenants dans l'ordre du jour repose sur des critères de contenu et est définie par le comité d'organisation. Des souhaits concernant la journée peuvent être formulés, mais leur prise en

compte ne peut pas être garantie.

– Dans le cas de thèmes confidentiels, il est possible de demander que l'exposé ne soit ouvert qu'à un cercle restreint de participants. Une telle approche doit toutefois relever de l'exception afin que tous les participants puissent profiter d'un programme complet.

– Il est possible de sponsoriser un exposé scientifique visionnaire d'une haute école sans intervenant propre (exposé indépendant avec un Presenting Sponsor). Les personnes intéressées sont priées de se mettre en relation avec le comité d'organisation.

– **Les intervenants qui participent au nom d'une autre entreprise ne sont pas prioritaires**, mais leur participation est en principe possible. Ils doivent toutefois s'inscrire au préalable et leur participation est soumise à un supplément (les options doivent être comprises de manière cumulée): Co-intervenant de l'entreprise partenaire: CHF +1'500.– Présence du logo de l'entreprise partenaire: + CHF 500.–

Surfaces de stand de 9 m²: CHF 5'000.– par surface

- Une surface de stand simple mesure 9 m² (cas standard: 3x3 m²). Chaque sponsor peut demander au maximum une surface double (18 m²).
- La répartition des surfaces de stand est effectuée après expiration de la date limite d'inscription. L'ordre d'attribution de surface supplémentaire repose sur la catégorie de sponsoring; dans une même catégorie, les sponsors de l'année précédente et les sponsors qui louent leur surface pour les deux jours sont prioritaires.
- Les CHF 5'000.– par surface de stand correspondent à une journée d'exposition. En cas de présence sur les deux journées, un supplément de 50% sera facturé (soit un total de CHF 7'500.– par surface). Une réservation sur deux jours de la surface de stand n'équivaut pas à un module de sponsoring supplémentaire. En d'autres termes, il est possible de réserver une surface double pour les deux journées et/ou pour la seule journée de l'intervention.
- Chaque surface de stand est équipée d'un raccordement électrique et d'un accès Wi-Fi. Sont gracieusement mis à disposition sur demande: tables, tables hautes, chaises, tabourets de bar et connexion LAN. La conception, le montage et les autres équipements de stand relèvent de la responsabilité du sponsor.
- Il n'est pas autorisé de tenir un stand avec un partenaire économique (un stand, une entreprise).

Modules, catégories de sponsoring et contre-prestations

Les **modules** peuvent être combinés à volonté (jusqu'au nombre maximal indiqué). Tous les prix s'entendent hors taxe (TVA 7,7%).

Catégories de sponsoring et contre-prestations

Les sponsors sont répartis en dans trois catégories en fonction du nombre de modules choisis. ■ 1 module: sponsor Bronze ■ 2 modules: sponsor Argent ■ 3–4 modules: sponsor Or

Tous les sponsors reçoivent les contre-prestations suivantes:

- Présence du logo (sur la base de la catégorie) sur le site web et les écrans disposés sur le lieu de la manifestation
- Entrées gratuites pour les collaborateurs de l'entreprise (entrées non cessibles)
- Publication d'une étude de cas (2 pour les sponsors Or) sur le site web (par ex. sous la forme d'un document PDF contenant une étude de cas et quelques informations de fond sur le projet présenté)

Catégorie spéciale: «Cyber»

Aux petites entreprises dont les activités sont principalement axées sur les thèmes liés à la cybercriminalité, nous proposons en outre la catégorie spéciale appelée «Cyber». Les «sponsors Cyber» peuvent uniquement réserver les petites «surfaces de stand Cyber» (2 m²) dont les emplacements sont répartis dans toute la halle d'exposition. Une combinaison avec d'autres modules n'est pas possible.

Coût pour une journée: **CHF 2'500.-** (HT; une surface max. par sponsor).

Coût pour deux journées: CHF 3'750.- (+50%).

Un seul partenaire économique par cybersurface. Pour le reste, les mêmes conditions s'appliquent que pour les surfaces de stand stipulées ci-dessus.

Contre-prestations:

- Présence du logo de sponsor Cyber sur le site web
- Entrées gratuites pour les collaborateurs de l'entreprise (entrées non cessibles)
- Publication d'une étude de cas sur le site web (document PDF contenant une étude de cas, par exemple informations de fond sur un projet présenté)

Dates et délais

Il est possible de s'inscrire dès à présent via le formulaire en ligne disponible sur www.spik.ch.

Date limite de remise de l'inscription en vue du sponsoring: vendredi 11 décembre 2020! Nous attirons votre attention sur le fait que les propositions d'intervenants remises après ce délai ne pourront être prises en compte que si des créneaux sont encore disponibles.

- En décembre: programmation, sélection des exposés par le comité d'organisation (notification immédiate)
- En janvier: facturation de l'acompte (le restant dû étant adressé avec la facture de clôture après le congrès). Le contrat prend effet dès validation des exposés par le comité d'organisation.
- À partir de janvier: attribution des stands
- À partir de février: publication des études de cas
- 27. avril: date limite de dépôt des transparents des exposés
- lundi 10 – mardi 11 mai 2021, avec montage le dimanche et démontage le mercredi avant le départ.

Clause d'intégrité

L'organisateur accorde une grande importance au respect des normes légales, administratives et éthiques et ne tolère en aucun cas des mesures à caractère incriminant, immoral et notamment frauduleux (corruption) dans le cadre de l'évènement. Le sponsor s'engage notamment:

- à ne proposer en aucun cas des dons sous forme d'argent, de services ou autres avantages en nature (à l'exception des cadeaux publicitaires usuels des salons).
- à n'organiser aucun évènement externe à l'occasion du congrès.

En s'inscrivant à SPIK 2021, le participant confirme avoir lu, compris et accepté le présent règlement. En cas de non-respect des présentes directives de conduite, l'organisateur se réserve le droit d'exclure le sponsor de l'évènement sans indemnisation. Dans les cas extrêmes, l'exclusion peut être étendue à des évènements et/ou activités associatives futures.

Ces directives font partie intégrante du contrat et ont force obligatoire. En déposant votre candidature, vous acceptez ces directives.

Contact: section commerciale de Swiss Police ICT Grabenwiese 26 | 8484 Weisslingen ZH | +41 79 753 78 27 | info@swisspoliceict.ch